



**CTB MAROC**

**AGENCE BELGE  
DE DÉVELOPPEMENT**

**RAPPORT ANNUEL 2009  
PROJET D'ASSAINISSEMENT  
LIQUIDE DES VILLES DE ZAGORA  
ET DE TINGHIR  
MOR 08 036 11**



**ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE**



**DIRECTION ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT**

**Coopération ONEP – ROYAUME DE BELGIQUE, Coopération  
Technique Belge**

**PROJET D'ASSAINISSEMENT  
LIQUIDE DES VILLES DE ZAGORA  
ET DE TINGHIR**

**MOR 08 036 11**

**Rapport annuel de suivi du projet**

# Sommaire

A - CONTEXTE GENERAL DU PROJET .....	4
A.1 - Introduction – Cadre du projet .....	4
A.2 - Présentation du projet.....	4
A.2.1 Objet du projet.....	4
A.2.2 Objectifs du projet .....	4
A.2.3 Composantes du projet .....	4
A.2.3.1 Résultat intermédiaire 1 : Les infrastructures nécessaires à l'assainissement Liquide de la ville de Zagora sont mises en place et sont opérationnelles:.....	4
A.2.3.2 Résultat intermédiaire 2 : Les infrastructures nécessaires à l'assainissement Liquide de la ville de Tinghir sont mises en place et sont opérationnelles:.....	5
A.2.4 Budget du projet .....	5
A.2.5 Entités chargées de l'exécution du projet :.....	6
A.2.6 – Procédures : .....	6
B – AVANCEMENT PHYSIQUE DU PROJET .....	7
B.1 Résultat intermédiaire 1 : Les infrastructures nécessaires à l'assainissement Liquide de la ville de Zagora sont mises en place et sont opérationnelles:.....	7
B.2 Résultat intermédiaire 2 : Les infrastructures nécessaires à l'assainissement Liquide de la ville de Tinghir sont mises en place et sont opérationnelles:.....	7
B.3. Résultat intermédiaire 3 : Les capacités des acteurs concernés par l'assainissement liquide des villes de Zagora et de Tinghir sont renforcées:.....	8
B.3.1. Validation des documents techniques par la CTB.....	8
B.3.1.1. Recrutement d'un consultant, en appui ponctuel pour la validation technique des documents clés .....	8
B.3.1.2. Validation des études techniques :.....	9
B.3.2. Le recrutement d'une Assistance Technique Nationale (ATN) ayant le profil de sociologue pour appuyer le processus d'accompagnement.....	10
C. PLANNING GENERAL DU PROJET .....	11
C.1. Projet d'assainissement liquide de la ville de Zagora.....	11
C.2. Projet d'assainissement liquide de la ville de Tinghir .....	11
D. Etats financiers .....	12
D.1. Etat récapitulatif des flux financiers et des tranches versées .....	12
D.2. Etat récapitulatif des décaissements effectués.....	12

## **A - CONTEXTE GENERAL DU PROJET**

### ***A.1 - Introduction – Cadre du projet***

Dans le cadre du Programme National d'Assainissement, l'ONEP a programmé la réalisation des projets d'assainissement liquide des villes de Zagora et Tinghir de populations actuelles respectives de 41 000 et 40 000 individus.

Les études des projets sont réalisées et achevées par le groupement des bureaux d'études SAFED/ SUPET pour le compte de l'ONEP

### ***A.2 - Présentation du projet***

#### **A.2.1 Objet du projet**

Le projet consiste à réaliser les réseaux de collecte des eaux usées avec le transfert vers des stations d'épurations avant le rejet dans le milieu naturel

La qualité des eaux épurées doit répondre aux normes de rejet marocaines en vigueur.

#### **A.2.2 Objectifs du projet**

##### **L'objectif global :**

La rationalisation des ressources hydriques, la protection de l'environnement et le bien-être de la population sont améliorés.

##### **L'objectif spécifique :**

Les villes de Zagora et de Tinghir sont dotées d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration capables de satisfaire leurs besoins d'assainissement liquide à l'horizon 2020 et de rabattre la pollution générée à hauteur de 80%.

#### **A.2.3 Composantes du projet**

##### **A.2.3.1 Résultat intermédiaire 1 : Les infrastructures nécessaires à l'assainissement Liquide de la ville de Zagora sont mises en place et sont opérationnelles:**

Le projet d'assainissement liquide de la ville de Zagora se compose de 7 lots selon le résultat des études techniques pilotées par l'ONEP et dûment validées par l'expertise nationale de la CTB. La description des lots est comme suit :

- ↪ **Lot N°1** : Réseau de la zone Nord de la ville comprenant les collecteurs principaux, secondaires et tertiaire des quartiers : Asrir, Majdoub, Tansita khchaa et Mansour Dahbi

- ↪ **Lot N°2** : Réseau de la zone Sud de la ville comprenant les collecteurs principaux, secondaires et tertiaire des quartiers : Hassi Barka, Zaouit El Baraka, Naciryine et Amzrou
- ↪ **Lot N°3** : Réseau de la zone Ouest de la ville comprenant les collecteurs principaux secondaires et tertiaire des quartiers : Tadamoune, My Rachid, Elmassira et Tomour
- ↪ **Lot N°4** : Stations de pompage et conduite de refoulement
- ↪ **Lot N°5** : Station d'épuration Type lagunage naturel pour une capacité de 3 200 m<sup>3</sup>/j (53 000 habitants) sur une superficie de 30 Ha.
- ↪ **Lot N°6** : Ligne électrique
- ↪ **Lot N°7** : Matériels d'exploitation

A.2.3.2 Résultat intermédiaire 2 : Les infrastructures nécessaires à l'assainissement liquide de la ville de Tinghir sont mises en place et sont opérationnelles:

Le projet d'assainissement liquide de la ville de Tinghir se compose de 6 lots selon le résultat des études techniques pilotées par l'ONEP et dûment validées par l'expertise nationale de la CTB. La description des lots est comme suit :

- ↪ **Lot N°1** : Réseau d'assainissement concernant les collecteurs principaux, secondaires et tertiaires (renouvellement, extension et eaux pluviales) des quartiers de la rive droite d'Oued Toudgha.
- ↪ **Lot N°2** : Réseau d'assainissement concernant les collecteurs principaux, secondaires et tertiaires des quartiers de la rive gauche d'Oued Toudgha
- ↪ **Lot N°3** : Stations de pompage et conduite de refoulement
- ↪ **Lot N°4** : Station d'épuration Type lagunage
- ↪ **Lot N°5** : Ligne électrique
- ↪ **Lot N°6** : Matériels d'exploitation

#### A.2.4 Budget du projet

Les coûts d'investissement sont estimés à:

- ↪ 193 Millions de Dirhams pour le projet de Zagora
- ↪ 156 Millions de Dirhams pour celui de Tinghir
- ↪ Soit un total de 349 Millions de Dirhams.

Le financement de ces projets est assuré comme suit :

PARTICIPATION (en MDH)	ZAGORA	TINGHIR	TOTAL
Coopération BELGE	96,5	78	174,5
PNA	67,5	54	121,5
ONEP	29	24	53
<b>TOTAL</b>	<b>193</b>	<b>156</b>	<b>349</b>

## **A.2.5 Entités chargées de l'exécution du projet :**

### **A.2.5.1 – ONEP :**

La maîtrise d'œuvre sera assurée par Direction Régionale du Sud (DR1) avec l'appui technique de la Direction centrale de l'assainissement et de l'environnement (DAE).

### **A.2.5.2 – Assistance Technique :**

Un appel d'offre a été lancé par l'ONEP à ce sujet qui a aboutit à la conclusion d'un marché d'assistance technique avec le Bureau d'étude CID (marché en cours de passation).

Cette assistance technique est composée d'un ingénieur et de 4 techniciens qui seront affectés en permanence sur les lieux du projet

En outre un coordonnateur est prévu au niveau central à Temps partiel pour la supervision et le reporting .

## **A.2.6 – Procédures :**

Le projet d'assainissement liquide des villes de Zagora et de Tinghir sera réalisé conformément au manuel de procédures de la coopération Belge (Cf. Convention d'exécution CTB-ONEP Zagora – Tinghir)

## B – AVANCEMENT PHYSIQUE DU PROJET

### ***B.1 Résultat intermédiaire 1 : Les infrastructures nécessaires à l'assainissement Liquide de la ville de Zagora sont mises en place et sont opérationnelles:***

Situation récapitulative par marchés et lots

Désignation	Montant en MDH	% par rapport à l'enveloppe du projet*
Lot1 : réseau zone nord	36,27	18.78%
Lot2 : réseau zone sud	43,73	22.65%
Lot3 : réseau zone ouest	28,11	14.56%
Lot4 : station de pompage	24,21	12.54%
Lot5 : STEP	37,60	19,48%
Amenée Electrique	Non encore lancée	
Matériel d'exploitation	Non encore lancé	
TOTAL LOTS	169,92	88,04%

\* le coût global du projet ZAGORA s'élève à 193 MDH.

### ***B.2 Résultat intermédiaire 2 : Les infrastructures nécessaires à l'assainissement Liquide de la ville de Tinghir sont mises en place et sont opérationnelles:***

Situation récapitulative par marchés et lots

Désignation	Montant en MDH	% par rapport à l'enveloppe du projet
Lot1 : réseau rive droite Oued Toudgha	30,32	19.43%
Lot2 : réseau rive gauche Oued Toudgha	33,30	21.34%
Lot3 : station de pompage	En cours de consultation	
Lot4 : STEP	En cours de jugement : (Ouverture des plis le 18/03/2010)	
Amenée Electrique	Non encore lancée	
Matériel d'exploitation	Non encore lancé	
TOTAL LOTS	66,64	40,77%

\* le coût global du projet TINGHIR s'élève à 156 MDH

### ***B.3. Résultat intermédiaire 3 : Les capacités des acteurs concernés par l'assainissement liquide des villes de Zagora et de Tinghir sont renforcées:***

Le projet apportera un appui institutionnel à la Direction centrale de l'ONEP ainsi qu'à ses Directions Régionale d'Agadir et Provinciales de Zagora et Ouarzazate, au même titre que la Municipalité de Zagora et la Municipalité de Tinghir. Cet appui permettra de renforcer la capacité de ces acteurs à mettre en œuvre le projet d'assainissement liquide de manière efficiente et surtout durable.

#### **B.3.1. Validation des documents techniques par la CTB**

##### B.3.1.1. Recrutement d'un consultant, en appui ponctuel pour la validation technique des documents clés

Une consultation restreinte de quatre experts en concertation avec l'ONEP/DAE est faite par la CTB Maroc le 07/05/2009.

Le CSC est rédigé selon les recommandations du DTF en matière de Termes de Références et de qualifications requises pour mener la mission d'examen et de validation des études techniques pilotées par l'ONEP.

Le 20/05/2009, la CTB a procédé à l'évaluation des offres de Trois/Quatre experts ayant répondu à la consultation.

Au terme de cet examen, il s'est avéré que l'offre de la Société IDEVAC sarl est régulière et la plus avantageuse. Elle a présenté un expert confirmé en assainissement, il s'agit de Monsieur Ahmed YAGOUBI ayant comme spécialités : Hydraulique, Environnement, traitement, Eau Potable, Assainissement liquide et solide.

**Ainsi, il a été décidé d'attribuer le marché à la Société IDEVAC sarl pour conclure une convention d'expertise mettant Monsieur Ahmed YAGOUBI en tant qu'expert en assainissement à la disposition de cette consultation. Le montant du contrat est de 166 000,00 MAD hors taxes maximum.**

Après la signature du contrat le 22 mai 2009, l'expert a entamé immédiatement l'examen et l'analyse des rendus des études techniques, notamment l'Avant Projet Détaillé du projet d'assainissement liquide de la ville de Zagora.

*NB : Monsieur YAGOUBI est l'expert ayant accompagné la formulation du projet.*

### B.3.1.2. Validation des études techniques :

Historique des réunions et des courriers de validation technique de la CTB :

<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Commentaires</b>
10/06/2009	APD Provisoire du projet d'assainissement liquide de la ville de Zagora	Courrier 09/248/MOR0803611/GEN du 09/06/2009
07/08/2009	Traitement de la réponse du groupement du BET chargé de l'étude de l'assainissement de Zagora au Rapport de la vérification de la conformité de l'APD Provisoire du projet d'assainissement liquide de la ville de Zagora	Voir PV de la réunion du 07/08/2009. <ul style="list-style-type: none"><li>• Avis de non objection prononcé sur l'APD provisoire du réseau d'assainissement et station de pompage</li><li>• APD STEP à revoir pour les aspects de Configuration de la STEP, Dimensionnement des ouvrages d'épuration et de Dispositions techniques de réalisation et d'exploitation de la STEP</li></ul>
19/10/2009	Vérification de l'APD provisoire de l'assainissement liquide du centre de Tinghir	Voir PV de la réunion du 19/10/2009 1 – Composante de réseau L'ONEP est autorisé à lancer la consultation des appels d'offres afférents aux trois lots 2– Composante STEP L'ONEP, est autorisé à lancer la consultation de l'appel d'offres afférent à cette composante tout en précédant aux rectifications conformément aux remarques ci-dessus et soumettre à la CTB au préalable la version définitif de l'APD conformément aux observations ci-dessus dans un délai de 15 jours, et tenant compte également des remarques sur l'APD définitif de la STEP Zagora.
09/12/2009	L'Avis de Non Objection de la CTB est prononcé sur le volet Station d'épuration de Zagora et de Tinghir.  Procédure de vérification des études achevée.	Courrier 09/474/MOR0803611/GEN  Envoyer les DCE de la STEP Zagora pour information, l'APD définitif de la STEP Tinghir ainsi que les DCE y afférents pour information.

### Conclusion :

Durant ce processus d'accompagnement de l'ONEP dans l'examen et la validation des études techniques relatives au projet, il est à signaler ce qui suit :

- L'atteinte de l'objectif de renforcement des capacités des cadres de l'ONEP, notamment la DAE par la mise en place d'un canevas d'analyse pour faire ressortir le taux de non-conformité des études ;

- La validation des études techniques se fait en trois étapes :
  - Discussion des remarques de l'expert avec l'ONEP pour garantir l'appropriation des recommandations par les cadres de la DAE
  - Communication des remarques et recommandations, retenues en commun accord, au BET par l'ONEP
  - Vérification de prise en compte des recommandations dans les rendus du BET et envoi du courrier officiel de la CTB à l'ONEP annonçant l'ANO sur l'étude ;
- Le dégageant des actions de formations, d'études et d'expertises afin de mettre en œuvre le fonds d'appui prévu dans le résultat intermédiaire 3 du projet.

### **B.3.2. Le recrutement d'une Assistance Technique Nationale (ATN) ayant le profil de sociologue pour appuyer le processus d'accompagnement**

Cette activité dont la charge de mise en œuvre incombe à la CTB a connu un retard de mise en place, pour des considérations d'agenda et de charge du travail du Chargé de Programmes. En effet, tous les efforts se sont concentrés pour l'activation des études, l'élaboration des DCE, le lancement des marchés et la conclusion d'une première alimentation du compte programme avant la tenue de la commission mixte. Néanmoins, les étapes suivantes ont été franchies :

- Les Termes de Références de l'ATn validées par l'ONEP et la CTB (Juillet 2009)
- Appel à candidature publié sur le site TANMIA et information de l'ONEP (Août 2009)
- Fin du dépôt des candidatures (10 septembre 2009)
- Présélection sur base de CV (40aine de candidatures reçues) de 9 candidats retenus pour entretien (07/01/2010)
- Entretien de sélection prévu pour le 06 avril 2010 au siège de la représentation de la CTB Maroc en présence des représentants de l'ONEP au niveau central que local ;
- En fonction de la disponibilité du candidat retenu, l'installation de l'ATn est prévue pour Fin avril 2010 ;
- Une formation de l'ATn, est prévue au sein de la CTB et de l'ONEP. Un programme de formation sera arrêté en concertation avec l'ONEP.

## C. PLANNING GENERAL DU PROJET

Actuellement la phase évaluation et jugement des offres est achevée pour les composantes principales du projet à savoir les réseaux de collecte et l'épuration des eaux usées.

Le démarrage des travaux des premiers lots réseaux est prévu en Avril 2010

L'achèvement prévisionnel global du projet est prévu en Juillet 2011.

Les tableaux ci-après renseignent les dates de démarrage et d'achèvement du projet lot par lot.

### C.1. *Projet d'assainissement liquide de la ville de Zagora*

Désignation	Délai global	commencement	Date prévisionnelle d'achèvement
Lot1 : réseau zone nord	15 mois	Avril 2010	Fin juillet 2011
Lot2 : réseau zone sud	15 mois	Avril 2010	Fin juillet 2011
Lot3 : réseau zone ouest	13 mois	Avril 2010	Fin Juin 2011
Lot4 : station de pompage	12 mois	Mai 2010	Fin Juin 2011
Lot5 : STEP	12 mois	Mai 2010	Fin mai 2011
Amenée Electrique	Non encore lancée		
Matériel d'exploitation	Non encore lancé		

### C.2. *Projet d'assainissement liquide de la ville de Tinghir*

Désignation	Délai global	commencement	Date prévisionnelle d'achèvement
Lot1 : réseau rive droite	12 mois	Avril 2010	Fin Mai 2011
Lot2 : réseau rive gauche	15 mois	Avril 2010	Fin juillet 2011
Lot3 : station de pompage		-----	
Lot4 : STEP	12 mois	Mai 2010	Fin Juillet 2011
Amenée Electrique	Non encore lancée		
Matériel d'exploitation	Non encore lancé		

## **D. Etats financiers**

### ***D.1. Etat récapitulatif des flux financiers et des tranches versées***

Conformément aux dispositions de l'article 2 du manuel de procédures, un compte spécial a été ouvert par l'ONEP au nom du projet d'assainissement des villes de Zagora et Tinghir.

A cet effet, une première demande d'alimentation du compte spécial pour un montant de 8 millions euro a été transmise à la CTB le 15 octobre 2010.

Suite à la demande de la CTB, un complément d'information lui a été transmis le 30 octobre 2010. En effet, il s'agit en entre autre des prévisions de décaissements pour la durée du projet notamment pour le six mois.

De ce fait, et en mois de novembre 2010, la première tranche a été versée au compte de l'ONEP.

### ***D.2. Etat récapitulatif des décaissements effectués***

Jusqu'au 31/12/2009, aucun décaissement n'a été effectué.

Le planning de décaissement avec le planning de réalisation sont présentés ci-dessous :

.

**Projet d'assainissement liquide de la ville de ZAGORA**

Désignation	Coût Marché	Délai global	Début Travaux	Date prévisionnelle d'achèvement	Décaissement (en MDH)							
					2010			2011				
					2T	3T	4T	1T	2T	3T	4T	
Lot1 : réseau nord	36,27	15	avr-10	Fin juillet 2011	7	6	6	6	6	5,27		
Lot2 : réseau sud	43,73	15	avr-10	Fin juillet 2011	8	7	7	7	7	7,73		
Lot3 : réseau zone ouest	28,11	13	avr-10	Fin Juin 2011	6	5	5	5	5	2,11		
Lot4 : station de pompage	24,21	12	mai-10	Fin Juin 2011	3	6	6	6	3,21	-		
Lot5 : STEP	37,6	12	mai-10	Fin mai 2011	4	9	9	9	6,6	-		
Amenée Electrique	2	6	Sept 2010	Fin mars 2011			1	1				
Matériel d'exploitation	3	3	Mars 2011	Mai 2011						3		
<b>Total ZAGORA</b>					<b>28</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>27,81</b>	<b>18,11</b>		

<b>Projet d'assainissement liquide de la ville de TINGHIR</b>					<b>Décaissement ( en MDH)</b>						
					<b>2010</b>			<b>2011</b>			
<b>Désignation</b>	<b>coût Marché</b>	<b>Délai global</b>	<b>Début Travaux</b>	<b>Date prévisionnelle d'achèvement</b>	<b>2T</b>	<b>3T</b>	<b>4T</b>	<b>1T</b>	<b>2T</b>	<b>3T</b>	<b>4T</b>
Lot1 : réseau rive droite	30,32	12	avr-10	Fin Mai 2011	6	7	7	7	3,32		
Lot2 : réseau rive gauche	33,3	15	avr-10	Fin juillet 2011	6	6	6	6	6	3,30	
Lot3 : station de pompage	15	10	Septembre 2010-	Fin juillet 2011		2	5	5	3		
Lot4 : STEP	35 En cours de jugement	12	mai-10	Fin Juillet 2011		4	8	8	8	7	
Amenée Electrique	3	6	Septembre 2010	Fin mars 2011			1	2			
Matériel d'exploitation	3	3	Mars 2011	Mai 2011				3			
<b>Total TINGHIR</b>					<b>12</b>	<b>19</b>	<b>27</b>	<b>31</b>	<b>20,32</b>	<b>10,30</b>	
<b>TOTAL Global (TINGHIR +ZAGORA)</b>					<b>40</b>	<b>52</b>	<b>61</b>	<b>65</b>	<b>48,13</b>	<b>28,41</b>	<b>-</b>

**NB : Il s'agit ici des prévisions de décaissements (Décomptes) à faire par l'ONEP, La 2<sup>ème</sup> demande d'alimentation du compte du programme se fera après l'atteinte de 80% du 8 millions d'euros (montant de la première alimentation) selon le manuel de procédures annexé à la convention d'exécution signée entre l'ONEP et la CTB.**

ANNEXE 1 : PREMIERE DEMANDE D'ALIMENTATION DU COMPTE ET COMPLEMENT

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE



المملكة المغربية  
المكتب الوطني للماء الصالح للشرب

MONSIEUR MANO DEMEURE

15 OCT. 2009

COOPERATION TECHNIQUE BELGE  
1, Rue BENAZZOUZ, SOUISSI  
- RABAT -

N° 574 DFI/T/09

**Objet :** - Coopération avec le Royaume de Belgique.  
- Convention d'exécution Assainissement Liquide des villes de Zagora et Tinghir.

**REF. : CODE NAVISION : MOR 08 036 11.**

Monsieur,

Conformément aux dispositions de la Convention d'exécution du projet cité en objet, nous vous prions de bien vouloir procéder à l'alimentation du compte spécial pour la somme de **EUROS 8.000.000,00** ( Huit millions Euros ), correspondant à la première tranche. Le virement doit être effectué au profit de l'ONEP au compte n° **022 810 000 150 00 063014 33 23** ouvert auprès de la Société Générale, agence Rabat Souissi, Rabat.

Veillez trouver ci-joint, l'attestation bancaire mentionnant les coordonnées du compte spécial.

Nous vous certifions :

- que nous n'avons pas demandé ni reçu de versement d'un tiers au titre des dépenses afférentes à la présente demande de versement,
- que nous ne demandons ni ne recevons d'un tiers aucune somme, prêt ou subvention visant à couvrir, rembourser ou payer les dépenses afférentes à la présente demande de versement,

Nous vous confirmons :

- qu'aucun cas d'exigibilité figurant dans le contrat de financement cité en objet n'est survenu,
- que d'une manière générale, aucun événement ou mesure qui pourrait compromettre la réalisation du PROGRAMME, le service des crédits cités en objet ou affecter les sûretés n'est intervenu,
- que les engagements stipulés aux termes des conditions suspensives de versement des fonds sont respectés et que rien ne s'oppose à leur versement.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P. Le Directeur Général et P.D.  
Le Fondé de Pouvoirs

Sadia ROKHO

*pour accord*  
*Mano Demeure*  
Mano DEMEURE  
Représentant Résident au Maroc  
Coopération Technique Belge (CTB)

Le Directeur Général et P.D.  
Chef de la Division Trésorerie  
arbi BENBBA

Adresse de correspondance

Direction Générale : Station de Traitement

Avenue Mohamed Belhassan

El Ouazzani B.P. Rabat-Chellah

10002 - Rabat - Maroc

Tel : 037.75.96.00 (12lignes groupées) : الهاتف

Fax : 037.75.91.06

Télex : 31982 M

Email : onep@onep.ma

شؤون المراسلة

الإدارة العامة : محطة المعالجة لشارع محمد بالحسن الوزالي المراكش :

للمراسلة :

ص.ب. الرباط شالة

10002 - الرباط - المغرب



MONSIEUR MANOLO DEMEURE  
COOPERATION TECHNIQUE BELGE

1, Rue Benazzouz,  
Souissi  
- RABAT -

30 OCT. 2009

3914

N° DFI/FB/2009

Objet : - Coopération Maroco-Belge  
- MOR0803611 Projet d'assainissement liquide des villes de Zagora et de Tinghir  
- Complément d'information à la première demande d'alimentation du compte spécial

Monsieur,

Dans le cadre du projet cité en objet et suite à la première demande d'alimentation du compte spécial, j'ai l'honneur de vous transmettre par la présente, le complément d'information demandé par vos soins.

Il s'agit entre autre des prévisions de décaissement pour la durée du projet et notamment pour les six premier mois tel que stipulé par le manuel de procédures dans le paragraphe 2.2 relatif à l'Alimentation du compte spécial et justification des dépenses.

I. Prévisions de décaissements :

Voir tableau joint en annexe :

II. Echéances des premiers marchés

Centre	Marché	Estimation Millions dirhams	Date ouverture des plis	Date jugement
ZAGORA	Lot 1 : Réseau Nord	45,00	15/10/2009	29/10/2009 <sup>(*)</sup>
	Lot 2 : Réseau Sud	53,00	22/10/2009	05/11/2009 <sup>(**)</sup>
	Lot 3 : Réseau Ouest	33,00	10/12/2009 <sup>(***)</sup>	24/12/2009

(\*) : Il s'agit de l'évaluation de 15 offres dont 04 offres variantes. L'évaluation desdites offres a nécessité des demandes d'éclaircissements aux soumissionnaires.

(\*\*) : Il s'agit de l'évaluation de 11 offres dont 03 offres variantes. Une première séance de jugement desdites offres a eu lieu le 27/10/2009.

(\*\*\*) : Publication prévue dans les quotidiens nationaux à partir du 26/10/2009 suite à une demande du 22/10/2009.

III. Commentaires sur la contribution Belge et Marocaine

Selon l'article 3 du DTF :

- La partie marocaine financera les marchés du projet à hauteur de 50% des coûts des travaux Toutes Taxes Comprises pour R1.
- La partie marocaine financera les marchés du projet à hauteur de 50% des coûts des travaux Toutes Taxes Comprises pour R2.
- La contribution belge sera destinée notamment au financement de la partie des travaux à financer par l'ONEP (50% du coût des travaux hors taxes et hors douanes).

Adresse de correspondance

Direction Générale : Station de Traitement

Avenue Mohamed Belhassen

El Ouazzani B.P. Rabat-Chellah

10002 - Rabat - Maroc

Tél. : 037.75.96.00 (12lignes groupées) : الهاتف

Fax : 037.75.91.06

Télex : 31982 M

Email : onep@onep.ma

عنوان الرسالة : محطة العذالة شارع محمد الخامس الوزني الفاس

تلسكس :

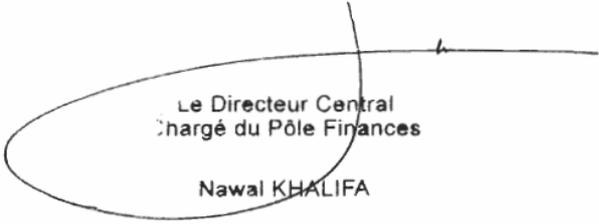
ص.ب. الرباط 10002

10002 - الرباط - المغرب

Il est à signaler que les engagements des deux conseils sont acquis par les conventions de gestion déléguées signées et visées par l'autorité de tutelle à savoir la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du Ministère de l'Intérieur.

Etant donné que le recouvrement effectif de cette contribution se fait sur plusieurs années dans le cadre des conventions de financement du programme d'appui de l'Etat au secteur d'assainissement liquide dans le cadre du PNA, nous suggérons de financer les premières dépenses à partir de la contribution belge jusqu'à épuisement tel qu'il est indiqué dans le tableau des prévisions de décaissement. L'ONEP s'engageant à payer le reste des dépenses à hauteur de 50% du coût du projet comme convenu.

En vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées. S



Le Directeur Central  
chargé du Pôle Finances

Nawal KHALIFA



MOR0803611 : ASSAINISSEMENT LIQUIDE DES VILLES DE ZAGORA ET TINGHIR



PREVISIONS DE DECAISSEMENT  
Les six premiers mois : T4 2009 & T1 2010

CENTRE	DESIGNATIONS OPERATIONS	ESTIMATION	2009	2010				2011
			T4	T1	T2	T3	T4	2011
ZAGORA	Lot 1 : Réseau Nord	45,00	4,50	11,00	9,00	9,00	9,00	2,50
	Lot 2 : Réseau Sud	53,00	5,30	12,00	10,00	10,00	10,00	5,70
	Lot 3 : Réseau Ouest	33,00	3,30	7,50	8,00	8,00	6,20	-
	Lot 4 : Stations pompage et conduite refoulement	16,00	-	5,50	5,00	5,00	0,50	-
	Lot 5 : Station d'épuration	43,00	-	9,50	9,50	9,50	9,50	5,00
	<b>TOTAL ZAGORA</b>	<b>190,00</b>	<b>13,10</b>	<b>45,50</b>	<b>41,50</b>	<b>41,50</b>	<b>35,20</b>	<b>13,20</b>
TINGHIR	Lot 1 : Réseau rive gauche	50,00	-	9,50	10,00	10,00	10,00	10,50
	Lot 2 : Réseau rive droite	50,00	-	9,50	10,00	10,00	10,00	10,50
	Lot 3 : Stations pompage et conduite refoulement	17,00	-	1,70	5,50	6,00	3,80	-
	Lot 4 : Station d'épuration	43,00	-	4,30	9,50	9,50	9,50	10,20
	<b>TOTAL TINGHIR</b>	<b>160,00</b>	<b>-</b>	<b>25,00</b>	<b>35,00</b>	<b>35,50</b>	<b>33,30</b>	<b>31,20</b>
ZAGORA-TINGHIR	Matériel d'exploitation	6,00	-	-	-	-	-	6,00
	<b>TOTAL ZAGORA TINGHIR</b>	<b>356,00</b>	<b>13,10</b>	<b>70,50</b>	<b>76,50</b>	<b>77,00</b>	<b>68,50</b>	<b>50,40</b>
Alimentation du compte			1ère	2ème				
Contribution belge (Million €)			8 €		6,07 €			
Contribution Marocaine								

## Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0803611

Project Title : **Projet d'assainissement des villes de Tinghir et Zagora**

Budget Version : **C01** Year to month : 28/02/2010  
 Currency : EUR  
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2009	2010				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
<b>A LES POPULATIONS RURALES</b>		<b>13.557.412,00</b>	<b>8.033.039,79</b>		<b>270,06</b>			<b>270,06</b>	<b>8.033.309,85</b>	<b>5.524.102,15</b>	<b>59%</b>
<b>01 Infrastructures Zagora</b>		<b>7.272.727,00</b>	<b>7.272.700,00</b>					<b>7.272.700,00</b>		<b>27,00</b>	<b>100%</b>
	01 Exécution des études APS	COGEST	0,00	0,00				0,00	0,00	?	?
	02 Acquisition de terrains	COGEST	0,00	0,00				0,00	0,00	?	?
	03 Sensibilisation pour la	COGEST	0,00	0,00				0,00	0,00	?	?
	04 Exécution des travaux	COGEST	7.272.727,00	7.272.700,00				7.272.700,00	27,00	100%	
	05 Suivi des Travaux	COGEST	0,00	0,00				0,00	0,00	?	?
<b>02 Infrastructures Tinghir</b>		<b>5.954.545,00</b>	<b>727.300,00</b>					<b>727.300,00</b>	<b>5.227.245,00</b>	<b>12%</b>	
	01 Exécuter les études APS et	COGEST	0,00	0,00				0,00	0,00	?	?
	02 Acquisition des terrains	COGEST	0,00	0,00				0,00	0,00	?	?
	03 Sensibilisation pour la	COGEST	0,00	0,00				0,00	0,00	?	?
	04 Exécution des travaux	COGEST	5.954.545,00	727.300,00				727.300,00	5.227.245,00	12%	
	05 Suivi des Travaux	COGEST	0,00	0,00				0,00	0,00	?	?
<b>03 Renforcement capacités</b>		<b>330.140,00</b>	<b>33.039,79</b>		<b>270,06</b>			<b>270,06</b>	<b>33.309,85</b>	<b>296.830,15</b>	<b>10%</b>
	01 Validation des documents	REGIE	53.500,00	8.478,87				8.478,87	45.021,13	16%	
	02 Appui à l'Accompagnement	REGIE	158.040,00	24.560,92	270,06			270,06	24.830,98	133.209,02	16%
	03 Appui à la préparation de	REGIE	34.000,00	0,00				0,00	34.000,00	0%	
	04 Fonds d'appui et	REGIE	84.600,00	0,00				0,00	84.600,00	0%	
		REGIE	429.300,00	34.935,65	1.087,48			1.087,48	36.023,13	393.276,87	8,00
		COGEST	14.070.700,00	8.000.000,00					8.000.000,00	6.070.700,00	57,00
		<b>TOTAL</b>	<b>14.500.000,00</b>	<b>8.034.935,65</b>	<b>1.087,48</b>			<b>1.087,48</b>	<b>8.036.023,13</b>	<b>6.463.976,87</b>	<b>55,00</b>

